

APPEL A CANDIDATURES de l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU COMITE DU FINISTERE DE CYCLISME

Appel à Candidature pour la représentation au congrès Fédéral le 11 mars 2017.

- 1 titulaire et 1 suppléant

Appel à Candidature pour le renouvellement du Comité Directeur Départemental.

Le comité directeur est composé de 16 membres élus au scrutin secret par l'assemblée générale des clubs pour 4 ans.

Les membres sortants sont rééligibles. L'élection au comité Directeur se fait au sein des collèges suivants :

- Collège VTT : 1 élu
- Collège BMX : 1 élu
- Collège des Féminines : 2 élues
- Collège Vélo loisir : 1 élu
- Collège médecin : 1 élu
- Collège du corps arbitral : 1 élu
- Collège général : 9 élus

On ne peut se porter candidat qu'au titre d'un seul collège.

Conditions : □

Ne peuvent être élus au comité directeur que des personnes licenciées à la Fédération Française de Cyclisme depuis au moins douze mois, membre d'une association ayant son siège sur le territoire du comité départemental.

Les candidatures pour la délégation au Congrès Fédéral et au Comité directeur, doivent être présentées individuellement jusqu'au 2 décembre 2016 à l'intention du

**Président du Comité Régional de Bretagne
14 rue des Livaudières
BP 471
22604 LOUDEAC**

Ou par mail à di.marchand@wanadoo.fr

Un accusé de réception sera systématiquement envoyé.

La lettre de candidature mentionne :

Nom, prénom, adresse personnelle, le club, le numéro de licence valable à la date de l'Assemblée Générale, le Collège choisi, la signature de l'intéressé.

Le candidat doit avoir 18 ans révolus, jouir de ses droits civiques, ne pas avoir de condamnation à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales, n'avoir pas fait l'objet d'une sanction d'inéligibilité pour manquement grave aux règles techniques, constituant une infraction à l'esprit sportif.